

L'état du tissu productif en France

Vendredi 6 novembre 2015

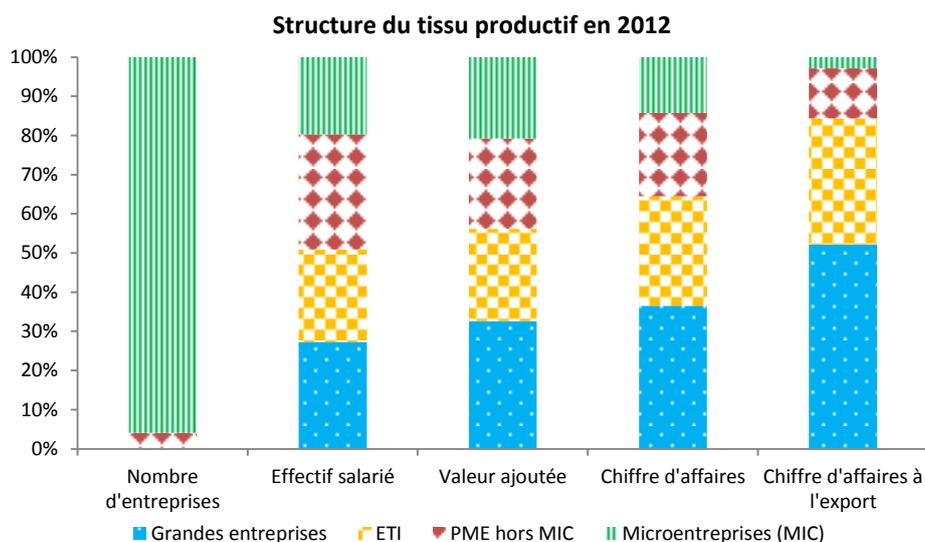
A partir des derniers chiffres de l'INSEE, le présent flash se penche sur l'état du tissu productif français.

1. Combien y-a-t-il d'entreprises en France ?

D'après l'INSEE, la France comptait en 2012 un peu plus de **3,5 millions d'entreprises, dont 96 % de microentreprises** (MIC, cf. ci-dessous). Il y avait près de 138 000 petites et moyennes entreprises (PME) hors MIC, 5 200 entreprises de taille intermédiaires (ETI) et **243 grandes entreprises**. La loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008 a en effet défini quatre catégories d'entreprises selon des critères économiques : a) les **microentreprises** occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2M€ ; b) les **PME** occupent moins de 250 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50M€ ou un total de bilan n'excédant pas 43M€ ; c) les **ETI** n'appartiennent pas à la catégorie des PME, occupent moins de 5 000 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500M€ ou un total de bilan n'excédant pas 2 000M€ et d) les **grandes entreprises** sont les entreprises non classées dans les catégories précédentes. Après s'être longtemps appuyée sur la définition juridique d'une entreprise (« unité légale », UL, déclarée à l'administration), la statistique publique cherche depuis la LME à illustrer plus fidèlement le tissu économique au travers, notamment, d'une meilleure appréhension du concept de **groupe**. Ce dernier est défini par « l'ensemble de sociétés liées entre elles par des participations au capital et parmi lesquelles l'une exerce sur les autres un pouvoir de décision ». La stratégie dite de « profilage » étant en cours de déploiement¹, l'INSEE indique que les résultats sont provisoires.

2. De l'importance des grandes entreprises en France...

Les données les plus récentes confirment le **rôle majeur** joué par les grandes entreprises dans le tissu productif français : en 2012, alors qu'elles ne représentaient qu'une part négligeable du nombre d'entreprises, les grandes entreprises concentraient **27 % de l'emploi** (soit 3,8M de salariés) du secteur non financier², **un tiers de la valeur ajoutée** hors taxes, **36 % du chiffre d'affaires** et **52 % du chiffre d'affaire à l'export**. En moyenne, une grande entreprise emploie 14 000 salariés en France dans près de 120 UL³. En y ajoutant les ETI, le **cumul** atteint ou dépasse pour chaque indicateur le seuil des **50 %**.



Source : Afep à partir d'INSEE. Champ : entreprises non agricoles et hors activités financières et d'assurances.

¹ En 2015, le processus serait achevé pour 43 des plus grands groupes décomposés en 105 entreprises selon un profilage en « face-à-face ». Environ 60 groupes devraient suivre, les autres étant traités de façon automatique ou semi-automatique.

² 4,5 millions y compris activités financières et assurances, soit 30 % du champ élargi à ces secteurs.

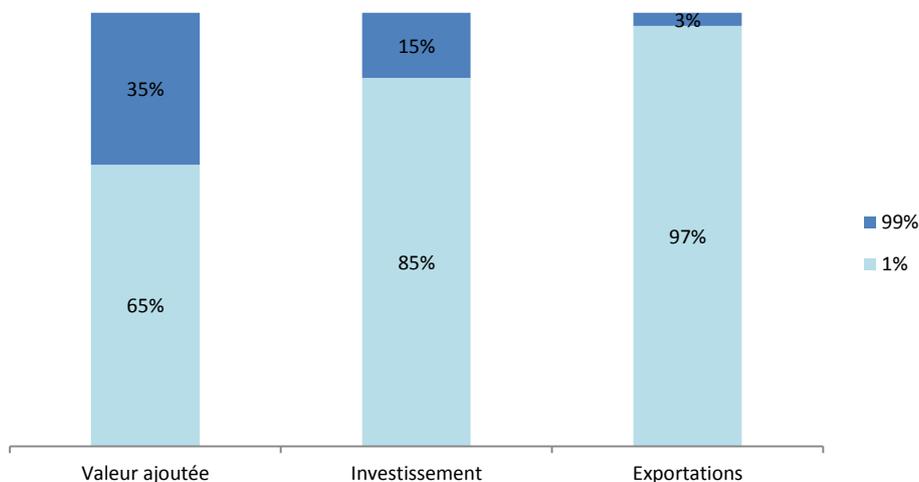
³ Les grandes entreprises compteraient 56 % de leurs effectifs à l'étranger et y réaliseraient 55 % de leur chiffre d'affaires.

Cette situation de leadership des grandes entreprises bénéficie pleinement à leurs salariés, dont la **rémunération nette** moyenne est **supérieure de 17 % à la moyenne nationale** (30 650€/an vs 26 260€). Ceci est vrai quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle étudiée, en particulier chez les « ouvriers » (22 200€ vs 20 180€). Par ailleurs, c'est dans les grandes entreprises que les **dispositifs d'épargne salariale** sont les plus développés : d'après la DARES (dont les catégories diffèrent de celles de l'INSEE), en 2013, plus de 9 salariés sur 10 étaient couverts par au moins un dispositif (participation, intéressement, PEE, PERCO) dans les entreprises de 1 000 salariés ou plus. En matière d'impôt sur les sociétés (IS), les grandes entreprises acquitteraient **33 % de l'IS brut** et 27 % de l'IS net (i.e. après prise en compte des crédits d'impôt). Enfin, les grandes entreprises emploient **28 % des chercheurs** du secteur privé (près de **60 %** si l'on ajoute les entreprises dont l'effectif est compris entre 500 et 5 000 salariés).

3. ... « l'économie du 1 % » ?

En complément de l'approche par catégories d'entreprises, l'INSEE met en évidence une **très forte concentration** du tissu productif français. Ainsi, sur le champ des secteurs principalement marchands hors agriculture et secteur financier (soit environ 52 % de la valeur ajoutée totale), le **centile** (1 %, soit 24 000 entreprises⁴) ayant réalisé les plus fortes valeurs ajoutées compterait pour **65 % de la VA**. Ceci s'explique notamment par le fait que plus de 2 millions d'entreprises dégagent une VA faible voire non significative : à titre illustratif, avec une VA médiane de 15k€, **plus de 600 000 unités légales ne seraient pas en mesure de financer l'équivalent d'un SMIC** (environ 20k€). L'extension du raisonnement à l'investissement et à l'exportation fournit des résultats encore plus spectaculaires : **1 % des entreprises ayant le plus investi (exporté) sont à l'origine de 85 % (97 %) du montant total de l'investissement (des exportations)**. Là encore, 2 millions d'entreprises n'investissent pas du tout (ou très peu : < 10k€) et moins d'une sur dix exporte. Parmi les 24 000 entreprises ayant les exportations les plus importantes, la moitié sont sous le contrôle d'une firme multinationale (FMN) dont 6 200 sous le contrôle d'une FMN française et 5 800 sous le contrôle d'une FMN étrangère⁵.

Parts du 1 % vs 99 % en termes de...



Source : Afep à partir d'INSEE. Cf. note de bas de page 4 pour le champ concerné.

Dans un environnement marqué par une relative rareté des données sur la décomposition du tissu productif, les travaux de l'INSEE présentent une réelle valeur ajoutée. Le déploiement du profilage devrait permettre d'affiner sa connaissance et de suivre son évolution dans le temps. D'ores et déjà, les statistiques disponibles font apparaître deux grands faits saillants : d'une part, le rôle majeur joué par les grandes entreprises ; d'autre part, la très forte concentration de l'activité autour de quelques milliers d'entreprises. La politique économique doit tirer les leçons de ce constat, qui invite à réfléchir d'urgence aux moyens d'élargir le socle des créateurs de valeur tout en soutenant les entreprises qui réussissent et, de ce fait, contribuent de façon décisive à l'intérêt général (emploi, innovation, finances publiques...).

⁴ Champ marchand non agricole et non financier hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal (environ 1M).

⁵ FMN : Groupe ayant au moins une filiale à l'étranger. Le type de contrôle est défini selon que la tête de groupe (société contrôlant les autres sans être elle-même contrôlée) est une société française ou étrangère.